

# Règlement Open Blitz du 12° Festival de Saint Jean Pla de Corts

## Homologué FIDE

### **Article 1 : Présentation**

L'association « **Saint Jean Pla de Corts** » organise un tournoi défini comme suit :

**Open en 11 rondes au système suisse**

**Le samedi 14 février 2026 de 14h00 à 19h**

Lieu des rencontres : Salle polyvalente, 9 rue des Albères, 66490 St Jean Pla de Corts.

Ce tournoi est réservé aux joueurs licenciés FFE ou FIDE sans limite d'élo.

**La licence B est obligatoire.**

*Une licence B peut être prise sur place au nom du club organisateur. Les joueurs mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.*

### **Article 2 : Règles du jeu et Appariements**

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur et spécifiques à la cadence Blitz. L'article B.3 s'applique pour l'intégralité de la manifestation. En particulier, les points suivants seront à respecter par chaque participant :

- un coup illégal achevé entraîne le rajout d'une minute pour l'adversaire si celui-ci est réclamé correctement
- un second coup illégal achevé fait perdre la partie
- l'arbitre annonce la chute du drapeau s'il la constate

Appariements informatiques homologués par la F.F.E. au système Suisse à l'aide du logiciel Sharly-chess.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs présents qui auront acquitté leurs droits d'inscription avant l'heure limite. Les joueurs retardataires seront appariés lors de la ronde suivante.

### **Article 3 : Cadence et horaires**

Ouverture de la salle à 13h00.

**La cadence est de 5'3".**

***Clôture impérative des inscriptions et des vérifications 15 minutes avant la première ronde.***

**La ronde 1 commencera à 14h00 le samedi.**

Remise des prix et cérémonie de clôture dès la fin des parties : vers 18h30.

## **Article 4 : Droits d'inscription et prix**

Adulte : 15,00€  
Adulte non licencié : 24,00€  
(dont 9 € pour la licence FFE pris par le club organisateur)  
Jeune licencié : 10,00 €.  
Jeune non licencié : 13,00 €,  
(dont 3 € pour la licence FFE pris par le club organisateur)

La liste complète des prix sera affichée dès la ronde 5 du tournoi (70 % des droits d'inscription).

les 3 premiers au classement général sont garantis :

1° prix : 100€ - 2°prix : 80€ - 3° prix 40€ et prix distribués par catégories.

Un prix en nature est attribué à la table 13 pour chaque ronde !

Pas de répartition au système Hort.

Les prix ne sont pas cumulables.

Ce tournoi compte comme une des étapes du 6° circuit du Roussillon 2026 avec 2000€ de prix.

## **Article 5 : Départage des ex aequo**

Le classement est établi au nombre de points (Victoire = 1 point, Nulle = 1/2 point, Défaite = 0 point).

Les systèmes de départages sont dans l'ordre 1. Buchholz Tronqué 2. Cumulatif 3.

Performance, tels que calculés par Sharly Chess.

## **Article 6 : Forfait et particularités**

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier plus de **3 minutes après le lancement de la ronde** est forfait pour la ronde en cours sauf si l'arbitre en décide autrement .

Tout joueur souhaitant déclarer forfait pour une ou plusieurs rondes, et désirant poursuivre le tournoi, doit en informer l'arbitre avant que le calcul des appariements des dites rondes n'ait été effectué. **Un forfait non annoncé entraîne l'exclusion immédiate du tournoi.** Les abandons non justifiés sont signalés auprès du chargé des titres après demande d'explication par courrier au joueur ayant abandonné sans en avertir l'arbitre.

En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est permis aux joueurs d'être en possession d'un appareil électronique dans l'aire de jeu à la condition qu'il soit éteint et rangé dans un sac. Dans le cas contraire, le joueur concerné perdra la partie.

Les joueurs doivent participer au tournoi dans une tenue correcte.

L'ensemble des mesures sanitaires en vigueur à la date de la compétition seront appliquées.

## **Article 7 : Arbitrage**

Arbitre principal : **Richard Garcia**, AF02, licence K07415

## **Article 8 : Engagement**

L'inscription au tournoi sous-entend la totale acceptation du présent règlement.

L'arbitre principal

  
R. GARCIA

L'ORGANISATEUR, secrétariat du club ESJ

  
Sousc.